

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 50 (1924)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

merce, les autorités et la presse). Les renseignements concernant l'achat et la vente de marchandises fournis au cours des deux années s'élèvent à 25.033. Le bureau attache une importance toute particulière au service des représentations, qui s'étend et se développe. Le livre d'adresses des producteurs-exportateurs de Suisse, édité en quatre langues, paraîtra cette année en troisième édition. Les dépenses du Bureau sont couvertes par la Confédération. Le personnel du bureau comprend 21 employés. Le Rapport est envoyé gratuitement sur demande, en allemand ou en français.

Mesures Télégraphiques et Téléphoniques, par Georges Valensi, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur des Postes et Télégraphes. — Un volume in-8 raisin de 278 pages, avec 158 figures ; 1924. Prix : 40 francs. — Gauthier-Villars & Cie, éditeurs.

Ce cours de mesures télégraphiques et téléphoniques est professé depuis 1919 aux élèves-ingénieurs des Postes et Télégraphes qui, avant leurs études à l'Ecole supérieure des Postes et Télégraphes, ont déjà reçu le diplôme d'ingénieur-électricien de l'Ecole supérieure d'Electricité de Paris.

Le premier chapitre est un rappel de certains passages du Cours de Mesures électriques de M. Chaumat que les élèves-ingénieurs ont étudié précédemment. Les chapitres suivants les initient aux mesures télégraphiques et téléphoniques spéciales qui leur fourniront à l'avenir une base expérimentale solide pour les travaux techniques qu'ils auront à entreprendre ou à contrôler dans leur carrière d'ingénieur des télégraphes et des téléphones.

Des manipulations nombreuses effectuées sur les installations de mesures et d'essais du Laboratoire d'Etudes et de Recherches techniques des Postes et Télégraphes complètent ce cours et habituent les élèves à manier les instruments qui leur sont décrits à l'amphithéâtre.

Résumé de la table des matières : I. Mesure des résistances en courant continu. — II. Mesures télégraphiques et téléphoniques, généralités. — III. Mesures des constantes des appareils télégraphiques et téléphoniques. — IV. Mesures des constantes des lignes télégraphiques et téléphoniques. — V. Mesures spéciales. — VI. Mesures de localisation des dérangements sur les fils télégraphiques et téléphoniques. — VII. Méthodes d'essais des appareils téléphoniques (postes d'abonnés, microphones, récepteurs).

Comité de Rédaction du Bulletin technique de la Suisse romande.

La réunion annuelle a eu lieu le samedi 20 septembre 1924 à Fribourg où le Comité ne s'est pas rassemblé depuis 1919.

M. Demierre, rédacteur, a rapporté sur la marche du *Bulletin* et a fourni d'utiles indications sur celle-ci que tous les assistants ont considérée comme très satisfaisante. Aussi a-t-il reçu d'unanimes remerciements.

Le dîner usuel fut suivi d'une visite aux nouveaux ponts de Zähringen et de Pérrolles sous la direction des membres fribourgeois du Comité, MM. Broillet, Lehmann et de Schaller auxquels le Comité est redébiable de la bonne réussite de la réunion.

E. E.

Cours de soudage à l'autogène.

La « Société Continentale de Lumière et de Constructions mécaniques », à Dubendorf (Zurich), a organisé, cette année de nouveau, des cours de soudage à l'autogène dont le prochain aura lieu, du 10 au 12 novembre dans ses ateliers, à Dubendorf. Ladite Société tient le programme des cours à la disposition des intéressés.

CARNET DES CONCOURS

Nouvelle gare de Genève-Cornavin.

La Direction générale des Chemins de fer fédéraux ouvre entre les architectes suisses domiciliés en Suisse et à l'étranger un concours de plans pour le nouveau bâtiment des voyageurs de la gare de Genève-Cornavin. Terme : 16 février 1925.

Jury : MM. L. Bonnier, architecte-conseil de la Cie P. L. M., à Paris; Ed. Fatio et A. Leclerc, architectes, à Genève (M. L. Booy, suppléant); E. Paschoud, ancien ingénieur en chef du 1er arrondissement des C. F. F., à Lausanne et Th. Nager, architecte de la Direction générale des C. F. F. (M. E. Labhardt, ingénieur en chef à la Direction générale, suppléant).

Récompenses : Fr. 20 000 pour primer 6 projets au maximum et Fr. 2000 pour achats éventuels.

Programme du concours et documents annexés fournis contre Fr. 30 par la Direction générale des C. F. F., à Berne ou par le Bureau de construction de la nouvelle gare, Genève, rue de Lausanne, 11.

Les demandes de renseignements complémentaires doivent être adressées à la Direction générale des C. F. F., à Berne, avant le 5 novembre prochain et il y sera répondu collectivement.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selau 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants.

1. Dipl. Techniker (vorzugsweise Elektrotechniker) mit Praxis als Fein- oder Elektromechaniker, als Stütze des Betriebsleiters nach Bern. Alter nicht unter 27-28 J. Bedingung : deutsch und französisch in Wort und Schrift. 967.

2. Jüngerer Elektro-Techniker, ca. 25 Jahre alt, per sofort. Dauerstelle. Ost-Schweiz. 976.

3. Maschinen-Ingenieur mit praktischer Erfahrung im Wasserturbinenbau, ferner jüngerer Maschinen-Ingenieur mit abgeschlossinem Bildungsgang für den Wasserturbinenbau. Sprachkenntnisse erforderlich. Maschinenfabrik der deutschen Schweiz. 979.

4. Tüchtiger Konstrukteur für den allgemeinen Maschinenbau mit Technikumsbildung und längerer Werkstatt- und Bureau-praxis. Maschinenfabrik der deutschen Schweiz. 980.

5. Tüchtiger Tiefbautechniker zur Aushilfe für 1-2 Monate auf Ingenieurbureau in Bern. 981.

6. Chef de fabrication et directeur technique avec participation financière. Aptitudes pour les travaux de haute précision et comme organisateur et conducteur d'atelier nécessaires. Suisse romande. 982.

7. Tüchtiger Maschinen-Zeichner für hydraulische Betriebe. Deutsche Schweiz. 984.

8. Erfahrener, selbständiger Bauführer für grosse Wohnkolonie in Zürich. Es wollen sich nur erste Kräfte melden. Eintritt sofort oder nach Uebereinkunft. 988b.

9. Akad. gebildeter Elektro-Ingenieur als Vorsteher eines elektr. Bureau's (theoretische Untersuchungen, Versuche und Garantieproben, Berechnungen, Projektierung und Bauaufsicht von grösseren elektrischen Anlagen, Material-Einkauf). Nur erfahrene, zuverlässige, selbständig arbeitende Kraft. Eintritt möglichst bald. Schweiz. 956a.

10. Ingenieur oder Techniker, durchaus erfahrener Fachmann, französisch sprechend, für den Automobilbau. Deutsche Schweiz. 962a.

11. Bauführer (Hochbau) mit reicher praktischer Erfahrung, aber nicht zu alt, für Hotel-Umbau. (Architektur-Bureau in Zürich.) 986.

12. Tüchtiger Ingenieur für das Projekt- und Verkaufsbureau für elektrische Bahnen. (Maschinenfabrik der deutschen Schweiz.) 987.

13. Ingenieur ayant capacités voulues pour l'étude et la construction des turbines hydrauliques de tous systèmes (tant pour le tracé des aubes que pour la construction mécanique de l'ensemble), connaissant également les régulateurs à pression d'huile, ayant l'expérience d'un certain nombre d'années et se tenant bien au courant des études nouvelles. (France). 988.